



## Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

**BANQUE CIC EST CIC ESSEY LES NANCY 67 AVENUE FOCH 54270 ESSEY LES NANCY**  
 déclare et atteste avoir reçu la somme de 15 000 €.

Mme Anaïs AUBRY, gérant de la société AA INVEST SARL, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 1 RUE DU BRONCHARD 54360 BARBONVILLE, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

|                 |                                                     |
|-----------------|-----------------------------------------------------|
| 1er associé     | Anaïs AUBRY, 1 Rue du Bronchard - 54360 BARBONVILLE |
| Nombre de parts | 150                                                 |
| Montant versé   | 15 000 €                                            |

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 15 mai 2024

Le déposant  
 ("lu et approuvé" + signature)

*lu et approuvé*

JST06



Emilie THIEBAUT  
 Directrice d'Agence

